

Il ne vous reste que
quelques jours pour
déclarer votre
éventuelle éligibilité
au(x) dispositif(s)
Bouclier Electricité
et/ou Amortisseur
Electricité

FLX083053211201907-07TPE01

LE FOURNIL DE LA GARE
5 AVENUE ANATOLE FRANCE
93600 AULNAY SOUS BOIS

NANTES, le 20/03/2023

Madame, Monsieur,

Pour faire face à la forte augmentation des prix de l'énergie, le gouvernement accompagne les entreprises ainsi que les collectivités locales avec différentes mesures de soutien. EDF applique l'ensemble des mesures décidées par les pouvoirs publics pour atténuer cette hausse.

Dans ce cadre, nous vous invitons à vérifier au plus vite votre éventuelle éligibilité aux dispositifs du bouclier électricité et de l'amortisseur électricité.

Dans le cas où vous n'y seriez pas éligible, nous vous remercions de ne pas tenir compte de ce courrier.

Si vous êtes au contraire éligible aux dispositifs du bouclier électricité et/ou de l'amortisseur électricité, vous devez nous transmettre une attestation sur l'honneur afin de permettre l'intégration des effets de ces dispositifs directement sur vos factures.

Nous vous précisons que les pouvoirs publics ont fixé une date limite pour que l'attestation sur l'honneur relative à ces deux dispositifs soit communiquée à votre fournisseur d'électricité. Celle-ci a été fixée au 31 mars 2023.

A notre connaissance, à la date du présent courrier, vous ne nous avez pas adressé l'attestation sur l'honneur conforme vous permettant de bénéficier du bouclier électricité et/ou de l'amortisseur électricité. Nous attirons votre attention sur le fait que les attestations d'éligibilité reçues après le **31 mars 2023** ne pourront plus être prises en compte et qu'il ne vous sera alors plus possible de bénéficier du bouclier électricité et/ou de l'amortisseur électricité.

Pour nous transmettre cette attestation sur l'honneur, il vous suffit d'aller consulter notre site www.edf.fr et de remplir le formulaire en ligne associé.

Quels sont les dispositifs prévus pour les sites en offre de marché ?

En fonction de la nature de votre entité (TPE, PME, collectivité, etc.) et sous réserve de certains critères, vous êtes susceptible d'être éligible à l'**amortisseur électricité** et/ou au **bouclier électricité**. Ces dispositifs seront appliqués respectivement aux sites rattachés au SIREN indiqué dans l'attestation sur l'honneur mentionnée ci-avant, sous réserve que cette dernière nous soit transmise avant le 31 mars 2023.

EDF-SA au capital de 2 000 466 841 €
Siège social : 22-30 avenue de Wagram 75382
Paris Cedex 08 - France
R.C.S. PARIS 552 081 317 SIRET 552 081 317
66522
N.I.T.V.A. FR 03 552 081 317

www.edf.com

Direction Commerciale
Régionale
TSA 81412
44379 NANTES CEDEX 3

Origine 2021 de l'électricité vendue par EDF :
76,9 % nucléaire, 8,6% hydraulique, 5,9% autres énergies
renouvelables, 0,8 % charbon, 7,0 % gaz, 0,4 % fioul, 0,4% autres
fossiles et indicateurs d'impacts environnemental sur www.edf.fr

L'énergie est notre avenir, économisons-la !



Ces deux dispositifs prennent la forme d'une **diminution de prix en centimes d'euro par kilowattheure (kWh)**. Ces diminutions de prix s'appliqueront sur chacune de vos factures pour vos consommations allant du 1er janvier 2023 au 31 décembre 2023, avec effet rétroactif.

Les diminutions de prix associées à l'amortisseur et au bouclier électricité dépendent du prix moyen annuel pour l'année 2023 appliqué pour chaque site que vous avez déclaré éligible à l'un ou l'autre de ces dispositifs. Lors de la première facturation intégrant les diminutions de prix associées à l'un et/ou l'autre de ces dispositifs, une présentation plus détaillée vous sera fournie en accompagnement de votre facture.

Vous souhaitez avoir plus d'informations ?

Si vous souhaitez en savoir plus, EDF met à disposition sur son site internet

(<https://www.edf.fr/entreprises/mesures-soutien-gouvernementales>) plus d'éléments pédagogiques sur les différents dispositifs.

EDF à vos côtés : nos conseillers vous accompagnent

Pour vous accompagner dans les démarches relatives aux mesures gouvernementales applicables aux contrats en offre de marché, nos conseillers, tous basés en France, sont mobilisés et restent à votre écoute sur une ligne EDF dédiée : 09 70 81 81 12 (appel non surtaxé).

Nous vous remercions de votre confiance,

Votre conseiller EDF.



Vos contacts

Votre interlocuteur EDF

Direction Commerciale Régionale

Par courrier

Direction Commerciale Régionale
TSA 81412
44379 NANTES CEDEX 3

Par internet

e-mail : edfpro@edf.fr
www.edf.fr/entreprises

Par téléphone

Du lundi au vendredi de 8h à 18h

09 70 82 15 83 (service gratuit + prix d'appel)

Urgence

N° de tél. dépannage : voir le détail de facturation par site

FLX083053211201907-07TPE01

LE FOURNIL DE LA GARE
5 AVENUE ANATOLE FRANCE
93600 AULNAY SOUS BOIS

Facture du 20/03/2023 n° 10169051507



Montant Hors TVA	5 460,31 €
Montant TVA (payée sur les débits)	1 063,39 €

Facture TTC	6 523,70 €
--------------------	-------------------

Montant total à payer (TTC)	6 523,70 €
------------------------------------	-------------------

A défaut de paiement à la date prévue, le montant TTC dû sera majoré de pénalités pour retard au taux annuel de 12,50 % et d'une indemnité pour frais de recouvrement par facture de 40,00 €

Les prochaines étapes

- Prochaine facture vers le 20/04/2023 (sauf résiliation intervenue entre temps)

Vos informations client

Vos références

Compte de facturation : 2462999891
Compte commercial : 1-8NWE0AY

Paiement par Prélèvement automatique

Vous serez prélevé d'un montant de	6 523,70 €
à partir du :	04/04/2023

sur le compte bancaire : FR XX XXXXX XXXXX 00020398002 XX



Facture du 20/03/2023 n° 10169051507

Récapitulatif de votre facture



Total Electricité (HT)		5 209,91 €
Fourniture		5 209,91 €
Taxes et contributions Hors TVA (identiques pour l'ensemble des fournisseurs)		139,52 €
Contribution Tarifaire d'Acheminement électricité (CTA)		19,31 €
Contribution au Service Public de l'Electricité (CSPE)		63,62 €
Taxe Communale sur la Consommation Finale d'Electricité (TCCFE)		56,59 €
Total Gaz naturel (HT)		48,24 €
Gaz naturel		48,24 €
Taxes et contributions Hors TVA (identiques pour l'ensemble des fournisseurs)		5,64 €
Contribution Tarifaire d'Acheminement gaz naturel (CTA)		5,64 €
Services (HT)		57,00 €
Services		57,00 €
Total Hors TVA		5 460,31 €
TVA (identique pour l'ensemble des fournisseurs)	Assiette	1 063,39 €
TVA à 5,50%	197,76	10,88 €
TVA à 20,00%	5 262,55	1 052,51 €
Total TTC facturés sur la période		6 523,70 €

Nombre de Points de Livraison facturés

2

Prix

Aucun escompte n'est accordé pour paiement anticipé

Retrouvez l'ensemble de nos offres, des tarifs et autres informations sur la gestion de votre énergie sur www.edf.fr/entreprises

Les prix de votre Contrat d'électricité évoluent à compter du 01/08/2022, suite à l'évolution des Tarifs d'utilisation des réseaux publics d'électricité (TURPE) par décision des Pouvoirs Publics.

Vos prix facturés pour les consommations à compter du 1er janvier 2023 incluent une mise à jour du coût de la capacité, calculée sur le résultat des enchères. Retrouvez le résultat des enchères directement sur le site internet d'EDF.

Taxes Électricité : conformément à la réglementation, le tarif de la CSPE évolue en date du 1er janvier 2023. La CSPE intègre désormais l'ancienne part communale de la TCFE.

Réclamations

Vous souhaitez faire une réclamation écrite ? Vous pouvez vous adresser à EDF, qui met à disposition un parcours en trois étapes, pour vous assurer une réponse dans les meilleurs délais. Etape 1 : vous adressez votre réclamation au Service Clients, dont les coordonnées se trouvent en haut à gauche de votre facture dans la rubrique contact.

Etape 2 : la réponse apportée par le Service Clients ne vous satisfait pas, vous pouvez alors envoyer votre réclamation à l'attention du Directeur Commercial Régional dont l'adresse figure en haut à gauche de votre facture. Etape 3 : vous restez en désaccord avec la réponse du Directeur Commercial Régional, vous pouvez dans ce cas solliciter le Médiateur EDF par internet sur <https://mediateur.edf.fr> ou par écrit au Médiateur EDF – TSA 50026 – 75804 PARIS CEDEX 8. Indépendamment de ce parcours en 3 étapes, si dans un délai de deux mois, votre réclamation écrite auprès d'EDF n'a pas permis de régler le différend, vous pouvez saisir le médiateur national de l'énergie dans le respect de son champ de compétence déterminé par les articles L122-1 et suivants du Code de l'énergie sur www.energie-mediateur.fr ou par écrit au Médiateur national de l'énergie – Libre réponse n°59252 – 75443 PARIS CEDEX 9.

Origine 2021 de l'électricité des offres EDF sans option énergie renouvelable: 82,7% nucléaire, 8,03% renouvelables (dont 2% hydraulique, 3,1% éolien, 1,9% solaire, 1% Biomasse, > 0,1% Géothermie), 7,5% gaz, 0,9% charbon, 0,4% pétrole, 0,4 % autres fossiles.

Origine 2021 de l'électricité des offres EDF certifiées 100% d'origine renouvelable (via le mécanisme des garanties d'origine, sans engagement de provenance/filière) :

94,3% hydraulique : 93,4% France et 0,9% hors France (Norvège, Suède, Allemagne, Finlande),

2,6% éolien : 2% France (dont 1,6% enchères) et 0,6% hors France (Italie, Croatie, Espagne, Suède),

1,6% biomasse : 0,04% France et 1,6% hors France (Danemark, Finlande, Italie, Suède, Croatie, Pays-Bas, Portugal),

1,5% solaire : 1,1% France (dont 1% enchères) et 0,4% hors France (Italie, Espagne, Portugal, République Tchèque).

Origine 2021 de l'électricité des offres EDF certifiées 100% d'origine renouvelable France (via le mécanisme des garanties d'origine France) : 84,2% hydraulique, 15% éolien, 0,5% solaire, 0,3% biomasse.

Si votre option énergie renouvelable (sans engagement de provenance/filière ou France) est inférieure à 100%, le mix de votre offre correspond à la pondération des mix concernés ci-dessus en fonction du pourcentage d'énergie renouvelable retenu (ex : pour une option énergie renouvelable de 20% : le mix « énergie renouvelable 100% » s'applique pour 20% de la consommation et le mix sans option énergie renouvelable pour le reste de la consommation).

Origine 2021 de l'ensemble de l'électricité vendue par EDF à ses clients et indicateurs d'impacts environnemental sur www.edf.fr

Bilan annuel de vos consommations facturées en 2022

Montant total facturé : 13763,02 € TTC, dont montant abonnement Electricité : 495,32 € HT, dont montant consommation Electricité : 9392,90 € HT, dont montant abonnement Gaz : 192,48 € HT, dont montant consommation Gaz : 52,86 € HT, dont montant des services : 228,00 € HT

Facture du 20/03/2023 n° 10169051507
Détail de facturation complémentaire



Services				57,00 €	HT
Groupe de sites : Groupe, Contrat : 1-8NWIYOJ Service hors SI - prix non réglementés				Quantité	Prix unitaire
Abonnement 12/22 Assist. Dépan. Elec./Gaz/Eau					
Abonnement 01/23 Assist. Dépan. Elec./Gaz/Eau					
Abonnement 02/23 Assist. Dépan. Elec./Gaz/Eau					
				19,00 €	20,00 %
				19,00 €	20,00 %
				19,00 €	20,00 %



LE FOURNIL DE LA GARE

Document à conserver 10 ans

Détail de votre facturation par site du 20/03/2023 n° 10169051507

Données contrat

Tandem Gaz naturel
Réf. de votre contrat 1-8NWGBUG
Prix non réglementés
Souscrit depuis le 26/11/2018
Groupe de sites : Groupe

Données Point de Livraison

5 AVENUE ANATOLE FRANCE 93600 AULNAY SOUS BOIS
Réf Acheminement Gaz : 1213665059

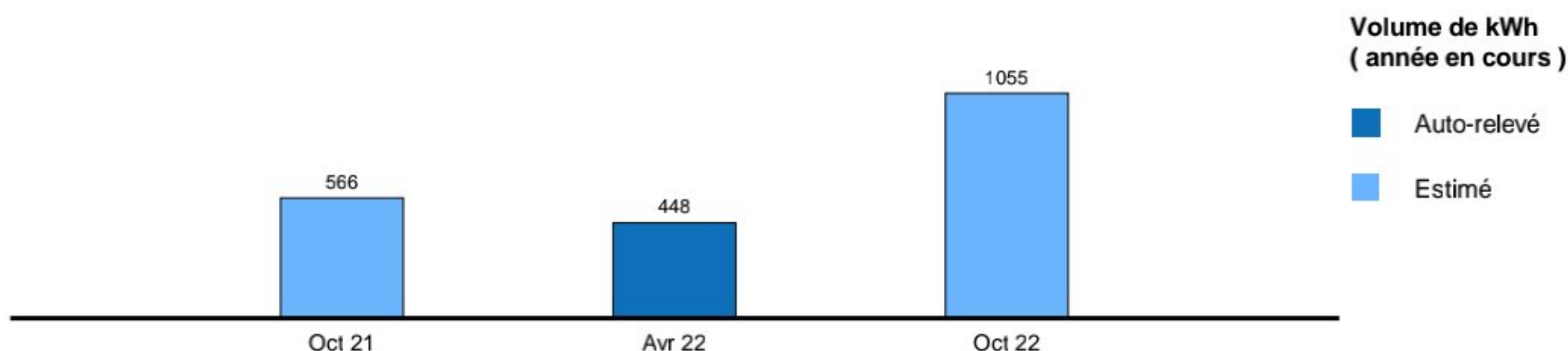
Urgence

Urgence Sécurité Gaz GRDF

0 800 47 33 33

Service & appel
gratuits

Evolution de la consommation facturée en kWh



Total Gaz Naturel			48,24 € HT	
Abonnement gaz (HT)		Période	Prix unitaire HT	48,24 € Taux de TVA
Abonnement		du 01/01/2023 au 31/03/2023	16,08 €/mois	48,24 € 5,50 %
Services			0,00 € HT	
E-Services (Espace client, Bilan annuel)		Assiette		Taux de TVA
			INCLUS	
Taxes et contributions (identiques pour l'ensemble des fournisseurs)			5,64 € Hors TVA	
		Période	Assiette	Prix unitaire HorsTVA
Contribution Tarifaire d'Acheminement part transport		du 18/03/2022 au 07/10/2022	19,09	4,71 %
Contribution Tarifaire d'Acheminement part distribution		du 18/03/2022 au 07/10/2022	22,81	20,80 %
			0,90 €	5,50 %
			4,74 €	5,50 %
Total Hors TVA pour ce site			53,88 €	Hors TVA
TVA (identique pour l'ensemble des fournisseurs)		Assiette	2,96 €	
TVA à 5,50%		53,88 €	2,96 €	
Total TTC pour ce site			56,84 €	TTC

Les montants de TVA et le montant TTC par site sont fournis à titre d'information. Seuls les montants figurant sur la première page font foi.

Données de comptage

Identifiant de comptage : 459
Point de Comptage et d'Estimation : 22559044756860 Profil de consommation :
P011 Consommation Annuelle de Référence : 2777 KWh/an
Acheminement : Tarif T1

Les prochaines étapes • Prochain relevé vers le 09/06/2023



LE FOURNIL DE LA GARE

Document à conserver 10 ans

Détail de votre facturation par site du 20/03/2023 n° 10169051507

Données contrat

Tandem Electricité
Réf. de votre contrat 1-8NWGC1Y
Prix non réglementés
Souscrit depuis le 26/11/2018
Venant à échéance le 26/11/2023
Groupe de sites : Groupe

Données Point de Livraison

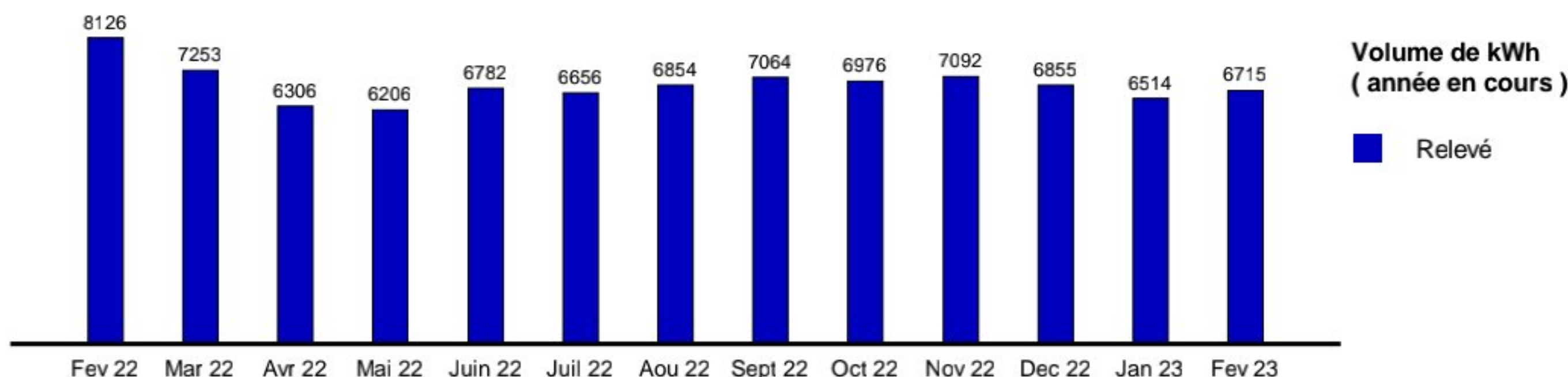
5 AVENUE ANATOLE FRANCE 93600 AULNAY SOUS BOIS
Réf Acheminement Electricité : 22558900039034

Urgence

Dépannage Electricité Enedis

09 726 750 93 (service gratuit + prix d'appel)

Evolution de la consommation facturée en kWh



Total EDF Electricité *		5 209,91 € HT			
Abonnement électricité (HT)		Période	Prix unitaire HT	124,57 €	Taux de TVA
Abonnement	du 01/11/2022 au 25/11/2022		43,01 €/mois	35,84 €	5,50 %
Abonnement	du 26/11/2022 au 31/03/2023		41,94 €/mois	174,75 €	5,50 %
Annulation de l'abonnement	du 01/11/2022 au 31/12/2022			-86,02 €	5,50 %
Consommation (HT)		Période	Conso 20 084 kWh	Prix unitaire HT	5 085,34 €
Electricité Heures pleines	du 24/11/2022 au 25/11/2022	337 kWh	11,554 c€/kWh	38,94 €	20,00 %
Electricité Heures pleines	du 26/11/2022 au 31/12/2022	5 959 kWh	29,585 c€/kWh	1 762,97 €	20,00 %
Electricité Heures pleines	du 01/01/2023 au 23/02/2023	8 492 kWh	30,455 c€/kWh	2 586,24 €	20,00 %
Electricité Heures creuses	du 24/11/2022 au 25/11/2022	120 kWh	8,083 c€/kWh	9,70 €	20,00 %
Electricité Heures creuses	du 26/11/2022 au 31/12/2022	2 120 kWh	13,695 c€/kWh	290,33 €	20,00 %
Electricité Heures creuses	du 01/01/2023 au 23/02/2023	3 056 kWh	12,996 c€/kWh	397,16 €	20,00 %

* La part fixe de l'acheminement versé par EDF au gestionnaire de réseau est de 88,09 €, et la part variable est de 791,31 €

Services		0,00 € HT	
		Assiette	Taux de TVA
E-Services (Espace client, Bilan annuel)			INCLUS

Taxes et contributions (identiques pour l'ensemble des fournisseurs)		139,52 €		Hors TVA
		Assiette	Prix unitaire HorsTVA	Taux de TVA
Contribution au Service Public de l'Electricité	du 24/11/2022 au 23/02/2023	13 518 kWh	0,10000 c€/kWh	13,52 €
Contribution au Service Public de l'Electricité	du 01/01/2023 au 31/01/2023	6 566 kWh	0,76300 c€/kWh	50,10 €
Taxe Communale sur la Conso Finale Electricité	du 24/11/2022 au 31/12/2022	8 536 kWh	0,66300 c€/kWh	56,59 €
Contribution Tarifaire d'Acheminement	du 24/11/2022 au 24/02/2023	88,09	21,93 %	19,31 €

Total Hors TVA pour ce site		5 349,43 €		Hors TVA
TVA (identique pour l'ensemble des fournisseurs)		Assiette	1 049,03 €	
TVA à 5,50%		143,88 €	7,92 €	
TVA à 20,00%		5 205,55 €	1 041,11 €	
Total TTC pour ce site		6 398,46 €		TTC

Les montants de TVA et le montant TTC par site sont fournis à titre d'information. Seuls les montants figurant sur la première page font foi.

Données de comptage

Identifiant de comptage : 340 Type de compteur : Compteur Linky
Coefficient de lecture : 100
Heures Creuses : 21H00-5H00
Acheminement : Tarif BT inf 36kVA Courte Utilisation sans différenciation temporelle
Puissance souscrite actuelle (kW ou kVA) : 36.0

Index Fourniture (relevés / estimés)	index de début	index de fin
Heures pleines	335759 le 24/11/2022	340816 le 24/12/2022
Heures creuses	106621 le 24/11/2022	108419 le 24/12/2022
Heures pleines	340816 le 24/12/2022	345616 le 24/01/2023
Heures creuses	108419 le 24/12/2022	110133 le 24/01/2023
Heures pleines	345616 le 24/01/2023	350547 le 24/02/2023
Heures creuses	110133 le 24/01/2023	111917 le 24/02/2023

Les prochaines étapes • Prochain relevé vers le 24/03/2023